

## La Faculté H3S soutient vos projets de découverte du monde professionnel non académique

Appel à destination des étudiants inscrits en L3, M1 et M2 dans les UFR composant la Faculté H3S (ARSH, LLASIC, Médecine, Pharmacie, SHS, SoCLE, STAPS) et dans les UFR IUGA et INSPE

La Faculté H3S propose aux étudiants inscrits dans ses 7 UFR ainsi qu'à l'IUGA et à l'INSPE de soutenir financièrement leur projet de découverte du monde professionnel non académique. L'attribution de ce soutien d'un maximum de 1000 euros repose sur la constitution d'un dossier présentant un projet d'immersion dans une structure non universitaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ce soutien financier a pour ambition de permettre aux étudiants de financer une partie des surcoûts liés à cette expérience professionnelle, notamment les frais de déplacement. Seuls les stages facultatifs sont éligibles à ce dispositif : celui-ci ne permet pas de financer les stages obligatoires dans la formation suivie. Il est conçu pour accompagner les étudiants dans la réalisation d'un projet valorisant leur trajectoire de formation.

Le versement de la gratification est conditionné à la signature d'une convention de stage donnant lieu à une gratification par la structure d'accueil.

Un engagement sur l'honneur est attendu concernant l'empreinte carbone du déplacement à venir : toute destination à 5 heures de train ou moins du domicile ne devra pas faire l'objet d'un déplacement en avion.

Cet appel s'adresse aux étudiants de L3, M1 et M2 des 9 UFR concernées.

### Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'IDEX Université Grenoble Alpes

#### Composition du dossier de candidature

- 1/ Présentation du projet qui motive votre souhait de réaliser un stage dans une structure non académique en précisant les finalités attendues
- 2/ Explication de la façon dont cette expérience permet de valoriser votre parcours de formation et contribue à construire votre projet d'orientation ou votre projet professionnel
- 3/ Lettre de la structure d'accueil précisant vos conditions d'accueil et d'encadrement, ainsi que les moyens complémentaires éventuels mis à votre disposition
- 4/ Avis du responsable de formation ou du référent pédagogique (si le stage est en lien avec un travail de mémoire) qui appréciera l'intérêt et l'opportunité de votre projet au regard de votre trajectoire de formation et de votre implication dans vos études. Cet avis devra attester du caractère facultatif du stage recherché.

*A la fin de votre stage :*

- 5/ Rédiger un retour d'expérience qui précise :
  - Les apports de cette expérience
  - Les difficultés rencontrées
  - Si les finalités ont été atteintes
  - Comment cette expérience a fait évoluer le projet d'orientation présenté

#### Calendrier

Lancement de l'appel à candidatures : 01/10/23 pour des projets à compter du 01/01/24

Clôture de l'appel : 06/11/23, 12h, par mail à [faculte-H3S@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:faculte-H3S@univ-grenoble-alpes.fr)

Décision communiquée au plus tard le 15/12/23

*Un second appel à candidatures sera proposé en mars 2024*